

DEJEUNER DEBAT

Notre premier déjeuner-débat sur le thème: "*Viêt-Nam: perspectives économiques*" a réuni plus de 60 participants, dont une vingtaine de jeunes, le dimanche 24 mars à midi au restaurant "Le Lagon Bleu" à Châtenay-Malabry. Plusieurs intervenants ont présenté différents points de vue sur les aspects économiques et financiers de ce pays que nous avons tous connu, pour avoir passé au moins plusieurs années sur les bancs du Lycée Chasseloup-Laubat/Jean-Jacques-Rousseau à Saigon. Me Gérard Ngo, qui a installé à Hanoi le premier bureau de représentation d'un cabinet d'avocats internationaux (Cabinet Mandel & Ngo) a présenté, dans une intervention fort intéressante, le contexte juridique d'un pays qui s'efforce de s'ouvrir aux investisseurs étrangers. Les échanges de vues ont été certainement passionnantes car la rencontre a pris fin seulement à 18 heures.

Nous préférons maintenant céder la parole à de jeunes participants qui ont assisté et pris part au débat. Ils nous présentent ici leur compte rendu des discussions et aussi leurs impressions:

"Probablement à cause du fait qu'il s'agissait d'une première, cette conférence nous a paru comme une introduction. De nombreux points abordés n'ont malheureusement pas été assez développés, surtout faute de temps [...]. En dehors de la partie juridique, qu'en est-il du cadre fiscal qui s'impose à un investisseur étranger? [...] Des exemples concrets et précis de négociations auraient été très utiles. Comment se déroule en général une négociation avec un partenaire vietnamien? [...] Notre souhait est bien sûr qu'il y ait de nouvelles conférences sur le sujet, parce que nous avons été réellement impressionnés par le professionnalisme des intervenants, et du fait de l'intérêt du sujet".

(*Dô Cao Tanh, 24 ans, Diplômé Ecole Supérieure de Commerce*).

"Quelles que soient les motivations de chacun, il faudra tenir compte de certains paramètres non négligeables. Tout d'abord, on risque de se heurter à plusieurs obstacles: 1) Tout investissement au Viêt-Nam nécessite systématiquement l'autorisation de

plusieurs ministères, et le projet peut être bloqué par le refus d'un seul de ces ministères. 2) Dans l'hypothèse où les affaires permettent de dégager des bénéfices, il sera impossible de sortir l'argent du pays, à moins d'obtenir préalablement l'autorisation du gouvernement. 3) En cas de recours à un crédit d'une banque occidentale, celle-ci hésitera à financer le projet: en effet, quelle garantie aura-t-elle d'être payée à l'échéance du prêt, quelle sûreté sur le plan juridique aura-t-elle, sachant qu'il lui est impossible de prendre une hypothèque sur un terrain qui, dans la plupart des cas, est la propriété de l'Etat?"

(*Dang Trân Xuân Tho, 25 ans, Maîtrise de Droit privé à Sceaux*)

"Le Viêt-Nam est entré dans l'ère d'un nouveau type de socialisme, basé sur une économie de marché sous contrôle de l'Etat. La volonté d'ouverture est évidente mais subsistent encore de nombreux handicaps propres à freiner les réformes. L'ouverture aux investissements étrangers nécessite de reconstruire un système juridique encore insuffisant et instable, aussi les autorités s'attachent-elles à mettre en place un cadre légal pour favoriser l'ouverture et la libre entreprise [...]. Malgré une volonté d'accélérer les réformes, l'opposition entre conservateurs et réformistes constitue un frein à l'évolution du pays. S'implanter au Viêt-Nam est une "aventure" car les changements y sont permanents et parfois surprenants. Les lacunes de la juridiction sont flagrantes mais il y a un certain effort afin d'élaborer de nouveaux textes, qui ne sont cependant pas toujours cohérents. Les lois existantes sont quant à elles souvent confuses et parfois contradictoires [...]. Le Viêt-Nam a sans doute énormément de ressources mais à l'heure actuelle, il est encore loin de savoir les exploiter correctement, ce qui contribue à ternir une image somme toute peu flatteuse. Nombre d'entreprises étrangères ont dû abandonner leur projet et certaines s'interrogent quant au bien-fondé de leurs investissements, face à une législation qui donne parfois l'impression d'avoir été improvisée au gré des circonstances".

(*Dô Câm Loan, 25 ans, Maîtrise d'Economie, Sorbonne*)

BOURSES POUR LES ELEVES AU VIÊT-NAM

Notre Amicale a voulu témoigner de notre solidarité envers les élèves qui fréquentent de nos jours notre ancien lycée à Saigon devenu Lycée Lê-Quy-Dôn. Nous avons donc décidé d'octroyer un certain nombre de bourses aux élèves nécessiteux de cet établissement pour cette année scolaire. Une somme de 9 000 francs a été réservée à cet effet, résultant notamment de bénéfices obtenus lors de nos activités de l'année passée. Elle a été déposée dans un compte bancaire à Saigon. Des contacts ont été établis avec la direction du Lycée et il a été convenu qu'un représentant de l'AEJRR assisterait aux réunions de la Commission d'attribution des bourses.

La Commission en question s'est réunie début février dernier en présence de notre représentant à Saigon et a décidé d'attribuer 35 bourses d'un montant total de 8,75 millions dongs (environ 4 000 francs) pour le 1^{er} semestre. Les bourses pour le deuxième semestre seront attribuées ultérieurement. La Directrice du Lycée, Mme Ha Thi Phuong Thinh, a adressé au Président et aux membres de l'Amicale ses chaleureux remerciements, au nom des élèves du Lycée Lê-Quy-Dôn.

PHOTOS DE CLASSE

Suite à notre appel dans le dernier Bulletin, nous avons le plaisir de recevoir de Mlle LAMARCHE, Professeur de Sciences naturelles au Lycée Chasseloup-Laubat pendant les années de 1947 à 1956, deux photos que nous reproduisons ci-après. Les photos remontent donc à cette période entre 1947 et 1956. Nous ne pouvons vous donner une indication plus précise (Certains pourront-ils nous aider?).

PHOTOS SUR CD ROM

Il sera possible de transférer d'anciennes photos de classe sur CD ROM, qui constituerait un support très pratique pour grouper un grand nombre de photos. Pour que l'opération en vaille la peine, il faudrait réunir une centaine de photos. Nous lançons à cet effet un appel: ceux qui ont en leur possession de vieilles photos de classes et qui sont disposés à nous les prêter, qu'ils nous fassent signe.

NOTRE PROCHAIN RENDEZ-VOUS

Contrairement à ce qui a été annoncé dans notre dernier bulletin, le pique-nique prévu pour juin n'a pas pu être organisé, faute d'avoir trouvé à temps un endroit susceptible d'accueillir cette manifestation. Toutes nos excuses pour cette promesse non tenue.

Notre prochaine rencontre aura lieu le dimanche **22 septembre 1996**: ce sera un déjeuner dans un cadre très sympathique à Gif-sur-Yvette. Notre rendez-vous est fixé à 12h00 le 22.09 au restaurant "Country Club", Rond Point du Golf, Chevry 2, 91190 GIF-SUR-YVETTE (Tél. 60.12.04.27). Le déjeuner sera servi à 12h30 précises. Un tombola permettra à l'Amicale de réunir des fonds pour ses activités sociales et aussi pour continuer à offrir des bourses aux élèves du Lycée Lê-Quy-Dôn comme l'année passée. Le tout sera suivi d'un après-midi dansant jusqu'à 18h30, avec orchestre et plusieurs chanteurs et chanteuses bien connus de la communauté vietnamienne de la capitale. Pour ceux qui aimeront bavarder ou rencontrer de vieux amis, le restaurant et ses abords constitueront un cadre idéal pour ces retrouvailles.

Il est rappelé qu'un certain nombre de nos camarades profiteront de ce rendez-vous pour fêter leur cinquantième anniversaire. Ces heureux quinquagénaires offriront à nos tous un magnifique gâteau en guise de dessert, arrosé de champagne. Que ceux qui ont eu ou auront cinquante ans cette année contactent au plus vite

- Nguyễn Tât Cuong (69.30.74.85) ou
- Nguyễn Quang Lân (46.60.27.71)

s'ils veulent participer et contribuer à la fête.

Participation financière : 200 francs.

Il est conseillé de réserver tôt, car le nombre de places est limité à 320 (Chèque de participation à envoyer au trésorier: Pham Phi Long, 88 bd Ney, 75018 Paris).

La lettre de Jean-Jacques Rousseau

Bulletin d'information de l'Amicale des Anciens Elèves du Lycée Chasseloup-Laubat/Jean-Jacques-Rousseau
23 avenue du Château, 91420 MORANGIS

Directeur de la publication : NGUYEN TAT CUONG

Vos contributions à ce bulletin, vos suggestions, seront les bienvenues. Veuillez contacter:

VINH DAO (30.57.23.14) ou
NGUYEN THI TUYET HAO (46.60.27.71)



QUE FAISAIENT LES ETUDIANTS VIETNAMIENS EN FRANCE ?

Déjà, dans les années 30, on s'inquiétait de la piètre qualité des services que rendaient à leur pays les étudiants vietnamiens envoyés poursuivre leurs études en France.

Nous nous demandons parfois comment il se fait que, depuis le temps où nos frères vont étudier en France, beaucoup nous sont revenus avec des titres, des diplômes, respectables, sans doute, mais quand on regarde au bien qu'ils ont fait au pays, aux services qu'ils ont rendus à leurs compatriotes, force est de reconnaître que les résultants n'ont pas été bien brillants. Ce n'est pas que nos étudiants n'aient rien fait qui caille, que les sacrifices aient été entièrement inutiles, que nos espoirs aient été complètement déçus. Mais qu'avons-nous pu enregistrer à ce jour de distingué, de remarquable, accompli par leur science acquise de si loin? Nous avons des licenciés, des ingénieurs, des docteurs; mais lequel d'entre eux nous a rendu le moindre service, fait une découverte, inventé un appareil, exploité une mine, monté une manufacture? Quel est celui dont nous pouvons être fiers et dire: "Enfin, voilà un des nôtres qui a appris quelque chose, qui a fait honneur à sa patrie." C'est là un fait général, incontestable, en même temps qu'un mal dont nous allons essayer de déterminer les causes.

Tout d'abord, avant d'entreprendre une affaire grave comme les études, il importe de savoir ce que l'on veut, où l'on va et pourquoi l'on agit. En est-il ainsi de nos étudiants? Peut-on affirmer qu'avant de partir, ils aient une idée ferme et arrêtée de leur but, qu'ils aient le vrai désir d'apprendre des choses utiles, pour en faire profiter, au retour, leurs compatriotes? Ou bien que, la plupart du temps, ils obéissent à un vague désir, à cette avidité d'apprendre qui est restée dans le caractère de la race? L'essentiel, pour eux, est d'obtenir des diplômes qui consacrent, qui couronnent leur études: peu importe que ces dernières profitent ou non à leur pays. Les plus laborieux s'attellent au travail, suivent

régulièrement leurs cours, et, à peine le diplôme obtenu, se hâtent de lever l'ancre!

Pour ceux qui ont de l'argent, c'est pire encore; ils passent du bon temps. Et comme il serait malséant de revenir les mains blanches, Gros-Jean comme devant, au dernier moment ils se rattrapent et parviennent, tant bien que mal, à décrocher quelque titre: l'honneur est sauf! Et l'on s'en retourne, triomphalement, la tête bourrée d'un savoir non assimilé, incohérent, propre à rien de plus qu'à épater ses compatriotes.

Nos étudiants ont encore un autre défaut que nous déplorons sincèrement et qui consiste à préférer les lettres aux sciences, à délaisser les études techniques pour la philosophie, le droit. Nous en avons la preuve éclatante en lisant les nouvelles qui nous arrivent de temps à autre de France, et que la presse locale annonce sous le titre de "Succès universitaires de nos compatriotes".

Or, ce qui nous manque, précisément, ce n'est pas la littérature, ni le droit, encore moins la philosophie. De tout cela nous avons fait la cuisante expérience. Ce qui nous manque, ce sont les sciences appliquées, les études techniques, les cerveaux pratiques, les mains expertes, pour mettre en valeur les richesses de notre pays, ces mêmes richesses qui nous profitent quand nous savons les utiliser et qui font notre malheur quand nous ne savons pas nous en servir. Ce qui nous manque, ce n'est pas la poésie, la contemplation, se sont les dons d'observation et de perfectionnement de soi-même, l'action et l'énergie de l'Occident. Ce qui nous sauvera, c'est l'industrie, le commerce, l'agriculture. Ce qui nous permettra de participer au concert des nations modernes, ce sont nos efforts, nos progrès dans le domaine financier, économique.

Avant d'être envoyé à l'étranger, l'étudiant annamite doit être armé d'une solide instruction préparatoire, ceux qui s'y rendent trop jeunes risquent d'être "dénationalisés". Il faut créer des bourses d'études pour permettre aux élèves les plus méritants, souvent trop peu fortunés, d'aller compléter leur instruction en France.

E. MATHIEU

Bulletin de la Société des Etudes Indochinoises,
1930